

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BERTOUA 1ER COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/C.BTA 1ER/CIPM/2021
DU 12 8 AVR 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE À L'ESPLANADE DE
L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT
UNIQUE).

Financement : BUDGET COMMUNE DE BERTOUA 1ER /FEICOM - Exercice 2021

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'une salle polyvalente à l'esplanade de l'hôtel de ville de la Commune de BERTOUA 1ER.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- les travaux préparatoires;
- les fondations;
- les élévations;
- La toiture
- La plomberie et les sanitaires;
- La climatisation et la ventilation
- L'électricité;
- Le revêtement des sols et murs;
- Les menuiseries bois;
- Les menuiseries métalliques;
- Les menuiseries aluminium et vitrerie;
- Le faux-plafond;
- La peinture;
- L'aménagement extérieur;

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du FEICOM/COMMUNE DE BERTOUA 1ER, Exercice 2021 pour un montant prévisionnel de 250 000 000 (Deux cent cinquante millions) francs CFA TTC

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services de la Mairie de BERTOUA 1ER, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) francs CFA à la Recette Municipale de BERTOUA 1ER.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de BERTOUA 1ER, au plus tard le 27/05/2021 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/C.BTA 1ER/CIPM/2021 DU 12 8 AVR 2021 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE À L'ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA
COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
« *An'ouvrir qu'en séance de dépouillement* »

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1ER ordre agréé par le Ministère des Finances, soit Cinq millions (5 000 000) francs CFA

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des réunions de la Commune de BERTOUA 1ER le 27/05/2021 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BERTOUA 1ER, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. *Offre Administrative*

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission.;

b. *Offre technique*

- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années.
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 4) Non possession en propre d'u moins 70 % du matériel de génie civil listé dans la grille d'évaluation

c. *Offre Financière*

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%;

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références ;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 8- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 42 « oui » sur 63) seront examinées.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit Cinq millions (5 000 000) francs CFA.

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Huit (08) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BERTOUA 1^{ER}, aux numéros de téléphones : 696 164 132.

Ampliations:

- ✓ PREFET/LD ;
- ✓ FEICOM/EST
- ✓ CC-ARMP/Est ;
- ✓ Pdte/CIPM-Bta 1er;
- ✓ DDMINMAP/LD ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.



BERTOUA, le

28 AVR 2021

Le Maire de la Commune de BERTOUA 1ER

Maître d'Ouvrage

Bembell d'Osack Olivier Camouell